

## LXVIII M.

Paris, le 13 novembre 1829.

*A Son Excellence Monsieur le baron d'Haussez, Ministre de la Marine et des Colonies, à Paris<sup>1</sup>.*

MONSIEUR,

Depuis le retour du navire le *Larose* de la Cochinchine, j'ai acquis la certitude que les motifs qui se sont opposés, en 1826, à mon admission dans ce pays en qualité d'agent du roi, ont cessé d'exister. Je me suis empressé aussitôt d'exposer à Son Excellence le Ministre des affaires étrangères combien il devient urgent de renouer des relations dont l'avantage est généralement reconnu et que la fraude de quelques agents subalternes en Cochinchine avait seule interrompues. Cette fraude a été sévèrement punie par l'empereur; et, d'après les entretiens fréquents que j'ai eus récemment avec M. Borel, agent de MM. Balguerie, je ne puis douter de l'accueil favorable qui m'est réservé près du Mandarin des Étrangers dont je suis personnellement connu.

Les avantages qui devront résulter de la mission que je sollicite ne sont point contestés; le Ministère des affaires étrangères ne m'objecte que des raisons d'économie qui s'opposent, en ce moment, à la création d'un nouveau poste avec un traitement fixe. D'un autre côté la crainte de voir l'interruption de nos liaisons commerciales avec la Cochinchine se prolonger indéfiniment, celle d'oublier la langue que

1. V. la lettre des affaires étrangères du 12 novembre.